
Devoir français, L'habit ne fait pas le moine (suite)

Numéro d'inventaire : 2020.22.695

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1916 (entre) / 1918 (et)

Matériaux et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois.

Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,2 cm ; largeur : 19,3 cm

Notes : Sujet sur le comte Strapinski, note, remarques et appréciation du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Dissertations littéraires, résumés, analyses, commentaires composés

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Prost
~~l'importante est forme
fort modique~~
~~for
gr~~ $\int p^2$

L'habit ne fait pas le moine (suite)

ffy

Mais Stepiniski faisait un bon somme, et lorsqu'il se réveilla tard, il vit tout près la magnifique robe de chambre du dimanche de l'atelier posée sur une chaise, plus loin une petite table couverte avec tous les instruments possibles de toilette. Ensuite un nombre de domestiques attendant pour remettre des corbeilles et des coffres pleins de linge fins d'habits, de cigarettes, de livres, de bottes, de souliers, d'épées, de cannes, de manteaux de casquettes de cheveux de chauves, de bas, de pipes, de flutes et de violons de la part de ses amis de la veille avec avec ceux empêtrés qui il voulait se servir de ces commodités au lendemain.

Voulat

C. S.

H

Comme ils passaient dans sa compagnie les heures déterminables de la dernière matinée, ils firent amoncer leur visite jusque la moment du dîner.

Ces gens n'étaient rien moins que gros que au mijantôt mais au contraire de prudents hommes d'affaires, plus rusés que stupides. Seulement comme leur petite ville était soignante du sein et que celle leur paraissait curieuse et rebataient avides d'un changement, d'un événement ou d'un accident auquel ils se donnaient sans résister.

C. S.

10



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF
